

Image not found or type unknown



Fausse declaration a la caf

Par **james8351**, le **08/06/2008** à **09:19**

nous sommes separees depuis le 05 MARS avec chacun un enfant a charge et donc par l'armée nous avons une aide comme nous sommes chargé de famille. Mon ex femme a déclaré a la CAF qu'elle avait les deux filles a charge depuis cette date donc elle touche aussi une aide de la CAF. J'aimerais savoir quoi faire car je pense que cela risque de ce retourner contre moi????